

# L'Établissement Public Foncier Régional PACA - EPF

Les priorités d'actions de l'établissement reposent sur l'action en faveur de l'habitat en contribuant à la réalisation de logements, notamment de logements sociaux et en tenant compte des objectifs définis par les programmes locaux de l'habitat.

Dans le cadre de sa compétence, l'Établissement peut aussi contribuer au développement des activités économiques, aux politiques de protection contre les risques technologiques et naturels et d'adaptation des territoires au recul du trait de côte ainsi qu'à titre subsidiaire, à la préservation des espaces naturels et agricoles en coopération avec la société d'aménagement foncier et d'établissement rural et les autres organismes chargés de la préservation de ces espaces.

Les interventions de l'EPF pour le compte de collectivités territoriales se font par signature de convention avec elles, avec notamment les engagements réciproques des parties, les périmètres concernés, les démarches de définition du projet à conduire et la détermination des engagements financiers nécessaires.

## **EPF Provence Alpes Côte d'Azur**

immeuble Le Noailles

62/64, La Canebière

13207 MARSEILLE Cedex 01

**04 96 11 70 00**



**VAUCLUSE INGÉNIERIE**

Hôtel du Département

Rue Dorée

84 000 AVIGNON